

LA SEMAINE DU VELO



DU 14 AU 19 SEPTEMBRE 2020

Des pistes de réflexions vous sont proposées afin de lier l'activité physique et sportive et l'éducation civique et morale :

- Baliser un parcours dans la cour de récréation pour effectuer des relais pendant les temps de récréation
- Parcours autour d'un plan d'eau, d'un parcours santé, d'une voie verte...
- Relais sur un vélo d'appartement ou un home-trainer installé dans l'école ou dans la cour
- Opération "Viens à l'école en vélo"

		Cycle 1	
Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique		Se déplacer avec aisance dans des environnements variés, naturels ou aménagés.	
Découvrir l'environnement		Interroger les gestes du quotidien, de faire prendre conscience aux élèves d'interactions simples, de les initier à une attitude responsable (respect des lieux, de la vie, connaissance de l'impact de certains comportements sur l'environnement, etc.).	
		Cycle 2	Cycle 3
EPS		-Transformer sa motricité spontanée pour maîtriser les actions motrices. -S'engager sans appréhension pour se déplacer dans différents environnements. -Respecter les règles essentielles de sécurité.	-Conduire un déplacement sans appréhension et en toute sécurité. -Adapter son déplacement aux différents milieux.
EMC		Construire une culture civique : En particulier, les actions concernant l'éducation au développement durable, au service de la prise de	

conscience écologique, ont vocation à contribuer à la culture de l'engagement individuel comme collectif, citoyen avant tout, au service du respect et de la protection de l'environnement à toutes les échelles, et à court et moyen termes.	
L'engagement dans la classe et dans l'école Coopérer en vue d'un objectif commun. Développer le sens de l'intérêt général Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général.	Comprendre et expérimenter l'engagement dans la classe, dans l'école et dans l'établissement S'engager dans la réalisation d'un projet collectif (projet de classe, d'école, communal, national, etc). Coopérer dans le cadre des projets et des travaux de groupes. Comprendre le sens de l'intérêt général Comprendre la notion de bien commun dans la classe, l'école, l'établissement, la société et l'environnement. Distinguer son intérêt personnel de l'intérêt collectif.

Les actions menées peuvent conduire à l'élaboration d'un projet inter-disciplinaire (éducation physique et sportive, mathématiques, sciences et technologie, éducation à la santé, éducation au développement durable). Elles peuvent également être mises en œuvre grâce à un travail coopératif de l'ensemble des classes ou cycles d'une école ou d'un regroupement. Lors des relais dans les cours d'école, les plus grands peuvent tutorer les plus jeunes et ainsi réaliser le challenge des 3470km en autonomie.

Dans ces conditions :

- Il n'est pas nécessaire d'être secondé par des parents agréés
- Utiliser les vélos personnels
- Les échanges de vélo sont possibles (passer les poignées avec des lingettes désinfectantes). Cela permet des organisations type relais, bike and run ...
- Port du casque obligatoire.

Recommandations

Dans le contexte de la **Covid-19**, il convient de veiller au **respect des mesures de protection individuelles et collectives** (pour la santé de tous) : port du masque, lavages des mains, gestes barrières, etc. conformément aux règles applicables à la date et à l'endroit où l'activité est pratiquée.

Une valorisation des actions menées sera assurée au niveau de la circonscription de Vesoul 2, par la mise en ligne d'un "journal" du Tour. Pour cela, vous pouvez envoyer vos photos, vidéos... et les km effectués à marion.paillottet@ac-besancon.fr

ROULEZ JEUNESSE !